

# ECB/2015/45

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 22 janvier 2016

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 22 janvier 2016

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Recommandation** de la Banque centrale européenne du 10 décembre 2015  
au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire  
aux comptes extérieur de Národná banka Slovenska (BCE/2015/45)

**E 10866**





Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 19 janvier 2016  
(OR. en)

5372/16

UEM 20

#### **NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	M. Mario DRAGHI, président de la Banque centrale européenne
Date de réception:	15 décembre 2015
Destinataire:	M. Carsten PILLATH, directeur général, Conseil de l'Union européenne
Objet:	RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE du 10 décembre 2015 au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de Národná banka Slovenska (BCE/2015/45)

---

Les délégations trouveront ci-joint le document ECB/2015/45.

---

p.j.: ECB/2015/45



**BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**  
EUROSYSTEME

FR

ECB-PUBLIC

**RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

**du 10 décembre 2015**

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes  
extérieur de Národná banka Slovenska**

**(BCE/2015/45)**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne,  
notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit :

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel de la Národná banka Slovenska, Ernst & Young Slovakia, spol. s r.o., a expiré à l'issue de la vérification des comptes de l'exercice 2014. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2015.
- (3) La banque Národná banka Slovenska a sélectionné Ernst & Young Slovakia, spol. s r.o. en tant que commissaires aux comptes extérieurs pour les exercices 2015 à 2016,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION :

Il est recommandé de désigner Ernst & Young Slovakia, spol. s r.o. en tant que commissaire aux comptes extérieur de Národná banka Slovenska pour les exercices 2015 et 2016.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 10 décembre 2015.

*Le président de la BCE*

Mario DRAGHI